



# L'E-RESPONSABILITE NUMERIQUE : L'UTILISATION ILLICITE D'INTERNET



L'e-responsabilité c'est :

- ⇒ Répondre à des actes commis sur Internet.
- ⇒ Assumer ses actes commis sur les réseaux-sociaux.
- ⇒ Un Devoir

Faites Attention à ce que Vous Publiez !!!

- Si possible demandez l'autorisation de publier les images, les textes, vidéos....
- Il est interdit de publier ou de partager les photos de ses amis par exemple sur Facebook, sans leur autorisation.
- Le non respect de droit à l'image des personnes est puni par la loi.



160 rue Des Frères Lumières  
34060 Montpellier Cedex 2  
Tel: 04 99 13 23 45 / Fax 04 99 13 23 01

